

LABEL EPI

22 Adhérents en 2019,
soit 85 points de vente
labellisés EPI
sur l'ensemble
du territoire



La sécurité et la santé au travail sont depuis longtemps les priorités du Réseau SOCODA. L'intégration de la protection individuelle s'inscrit dans une démarche de prévention.

En 2004, Groupe SOCODA a innové en créant le premier Label Spécialiste Equipements de Protection Individuelle (EPI).

Celui-ci est à la fois le symbole très fort de l'engagement du Groupement dans la protection des hommes et des femmes au travail, mais également un atout de taille pour les entreprises.

L'ensemble des Adhérents Labellisés EPI* ont été formés aux dernières réglementations et aux dernières normes EPI*. Ils ont ainsi pu renforcer leur expertise commerciale ainsi que celle de leurs Clients sur des spécificités techniques, prioritairement sur des EPI* de catégorie s 2 et 3 (risques majeurs et mortels), risques spécifiques, nouveaux risques, etc.

Retrouvez toute l'actualité des spécialistes EPI sur le site Internet dédié : www.specialistes-epi.fr



FORMATION ADHÉRENTS ET CLIENTS



Groupe SOCODA propose des formations techniques et commerciales avec ses partenaires Fournisseurs (antichute, protection respiratoire...) en collaboration avec le SYNAMAP (Syndicat National des Acteurs du Marché de la Prévention et de la Protection), qui sont complètes et spécifiques (vêtements techniques, protection de la main...).